

GEORGES GOUGENHEIM

DICTIONNAIRE
FONDAMENTAL
DE LA LANGUE
FRANÇAISE

GEORGES GOUGENHEIM

Professeur à la Sorbonne
Directeur du Centre d'Étude et de recherche
pour la diffusion du français

DICTIONNAIRE FONDAMENTAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nouvelle édition revue et augmentée

DIDIER

4 et 6, rue de la Sorbonne
P A R I S

Président de la Sorbonne
Docteur de l'École de la Sorbonne
pour la diffusion du français

DICIONNAIRE FONDAMENTAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nouvelle édition revue et augmentée

DIDIER
et de la Sorbonne
© Librairie Marcel Didier, Paris, 1958.
Imprimé en France

DICTIONNAIRE FONDAMENTAL
DE LA LANGUE FRANÇAISE

GEORGES GOUGENHEIM

Professeur à la Sorbonne
Directeur du Centre d'Étude et de recherche
pour la diffusion du français

DICTIONNAIRE FONDAMENTAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nouvelle édition revue et augmentée

DIDIER

4 et 6, rue de la Sorbonne
P A R I S

DICIONNAIRE FONDAMENTAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nouvelle édition revue et augmentée

DIDIER

4 et 6, rue de la Sorbonne
© Librairie Marcel Didier, Paris, 1958.
Imprimé en France

AVANT-PROPOS DE LA NOUVELLE ÉDITION

Voici l'histoire de ce livre.

Après la publication du « français élémentaire » la maison Didier nous a demandé d'écrire ce Dictionnaire fondamental. La première édition a paru en 1958. Elle comprenait environ 3 000 mots, c'est-à-dire les 1 374 mots du « français élémentaire » et environ 1 700 mots nouveaux. Les 1 700 mots nouveaux avaient été choisis dans le même esprit que le vocabulaire du « français élémentaire ». Les mêmes matériaux (enquête statistique sur le français parlé, enquête sur les centres d'intérêt) avaient été utilisés. Cependant, estimant qu'il convenait de tenir compte de la langue écrite, nous avons utilisé aussi le dépouillement de textes écrits (livres, pièces de théâtre, journaux) effectué par George E. Vander Beke¹.

En 1959 le « français élémentaire », accru d'une centaine de mots, est devenu le *premier degré du français fondamental* et un *second degré du français fondamental* a été établi. Chacun de ces degrés compte environ 1 500 mots, ce qui donne environ 3 000 mots pour le « français fondamental » dans sa totalité.

Les 1 500 mots du second degré du français fondamental ont été choisis selon des principes analogues à ceux que nous avons pris pour guides dans le choix des 1 700 mots que nous avons ajoutés au « français élémentaire ». Cependant les deux vocabulaires présentent des différences assez sensibles.

Désirant harmoniser le vocabulaire de notre *Dictionnaire fondamental* avec celui du « français fondamental » (1^{er} et 2^e degrés réunis) sans cependant priver les utilisateurs d'aucun mot figurant dans notre première édition, nous avons adopté les principes suivants :

1^o Aucun mot de la première édition du *Dictionnaire fondamental* n'a été supprimé dans cette nouvelle édition, même s'il ne figure dans aucun des deux degrés du français fondamental.

2^o Les mots du français fondamental qui ne figuraient pas dans notre première édition ont été ajoutés, ce qui nous a amené à rédiger 460 articles entièrement nouveaux. Une centaine d'autres articles ont reçu des additions plus ou moins importantes.

D'une façon générale, les définitions ont été rédigées exclusivement avec les mots du premier degré du français fondamental (l'ancien « fran-

1. *French Word Book* tabulated and edited by George E. Vander Beke, New York, Macmillan (Publications of the American and Canadian Committees on Modern Languages, volume 15).

çais élémentaire). Cependant nous avons cru pouvoir faire intervenir des mots de même famille figurant dans des articles voisins, ainsi *attaquer* est employé dans la définition d'*attaque*, mais le mot chef de file (*attaquer* en l'occurrence) est toujours défini selon le principe énoncé ci-dessus.

Plus rarement nous avons fait figurer dans la définition des mots du même domaine sémantique sans lien étymologique avec le mot défini : *abeille* se trouve par exemple dans la définition de *miel*.

Quant aux exemples, sauf rares exceptions, ils ne contiennent que des mots du premier degré du français fondamental.

En tout cas, aucun mot étranger aux 3 500 mots du dictionnaire ne figure dans les exemples ni dans les définitions.

A chaque mot (soit à la fin de l'article, soit à la suite du sens intéressé) nous avons signalé, quand il y avait lieu, des EXPRESSIONS et des PROVERBES. Ces expressions et ces proverbes ne contiennent que des mots faisant partie de nos 3 500 mots. Lorsqu'ils contiennent un ou plusieurs mots étrangers au premier degré du français fondamental, ils figurent de préférence à l'un de ces mots.

Nous avons distingué les différents sens de chaque mot par des chiffres en caractères gras. Nous avons réduit autant que possible le nombre des sens. Dans leur classement nous avons renoncé à l'ordre historique, faisant figurer en tête, autant que possible, le sens le plus usuel. C'est ainsi que, quoiqu'il soit historiquement très secondaire, le sens de « petit plat rond que chaque personne a devant soi à table » est donné comme le premier sens du mot *assiette*, les sens anciens n'étant représentés que par l'expression familière *ne pas être dans son assiette*. Au mot *billet* le sens ancien de « lettre courte » a été placé après les autres sens.

Nous n'avons consacré d'articles spéciaux aux adverbes en *ment* que lorsqu'ils figurent sur la liste du premier degré ou lorsqu'ils ont pris un sens différent de l'adjectif (*doucement* par exemple). Les autres pourront être aisément compris d'après les adjectifs correspondants.

Les adjectifs et les adverbes employés comme noms sont classés à la suite des adjectifs ou des adverbes (ainsi *creux*, *devant*). Les participes passés et les adjectifs verbaux employés comme adjectifs ou comme noms (*géné*, *génant*, *aperçu*, *passant*) sont classés à la suite des verbes dont ils proviennent. Il est cependant fait exception quand le participe est devenu pleinement indépendant du verbe (ainsi *distrain*, *employé*).

Nous avons signalé le caractère transitif ou intransitif des verbes.

Toutefois, dans le cas des verbes transitifs indirects (tels qu'*obéir*) nous avons fait figurer seulement l'indication v. (verbe), suivie de la préposition avec laquelle ces verbes se construisent.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs comptes rendus de la première édition ou par leurs lettres personnelles, nous ont permis d'améliorer cet ouvrage¹

LES DÉFINISSANTS

Le vocabulaire du premier degré n'a pas été conçu pour servir à la rédaction de définitions. Il lui manque, en particulier, des noms génériques, soit abstraits (*action, ensemble, qualité*), soit concrets (*coiffure, instrument, siège, véhicule*).

Nous avons donc été amené à admettre dans nos définitions un certain nombre de ces mots que nous avons appelés des *définissants*. Ces mots ne sont pas, en général, fréquents, ni même usuels. *Véhicule*, par exemple, ne se trouve guère en dehors des textes administratifs, juridiques et scientifiques et des définitions des dictionnaires. Ils sont cependant utiles et même nécessaires, parce qu'ils permettent de ranger le mot dans une certaine catégorie à l'intérieur de laquelle il suffit de préciser sa particularité.

Nous donnons ci-après une liste de définissants, eux-mêmes définis soit à l'aide du premier degré, soit au moyen d'exemples illustrés, si possible, de dessins. Quelques termes figurant dans les exemples sont étrangers au premier degré, mais tous sont accompagnés de dessins qui permettent de les comprendre sans hésitation.

1. La méthode et la documentation du français élémentaire ont été exposées dans G. GUGENHEIM, R. MICHÉA, P. RIVENC et A. SAUVAGEOT, *L'Élaboration du français élémentaire*, Paris, Didier, 1956. Une nouvelle édition est en préparation; elle tiendra compte de l'élaboration du 2^e degré du français fondamental.

LISTE DES DÉFINISSANTS

I. — NOMS

ACTION :

La course est l'ACTION de courir.
Le jeu est l'ACTION de jouer.

ACTIVITÉ :

Le travail, le jeu sont des ACTIVITÉS.

ALIMENT : ce qu'on mange :

Le pain, les légumes, la viande sont des ALIMENTS.

ASTRE :



Les étoiles, la lune, la terre sont des ASTRES

BATIMENT : ce qui est construit :

Une maison, une école sont des BÂTIMENTS.

BIJOU



Une bague, un bracelet, un collier,

sont des BIJOUX.

BOISSON : ce qu'on boit :

L'eau, le vin, la bière, le café, le thé sont DES BOISSONS.

COIFFURE : ce qui couvre la tête :



Un chapeau, un béret, un bonnet,



Un casque, une casquette, un képi,

sont des COIFFURES.

COMMERÇANT : celui qui vend quelque chose :

Le boulanger, le boucher, l'épicier sont des COMMERÇANTS.

COMMERCE :

La boulangerie, la boucherie, l'épicerie sont des COMMERCES.

ÉDIFICE : ce qui est construit :



Un château,

une église,

sont des ÉDIFICES.

ENSEMBLE : groupe de personnes ou de choses qui forment un tout

Une armée est UN ENSEMBLE de soldats.

ESPACE : le terrain, l'air, où il n'y a rien :

L'avion vole DANS L'ESPACE.

ÉTAT : ce qu'on est :

Le bonheur est L'ÉTAT d'une personne heureuse.

ÊTRE (nom) : ce qui vit :

L'homme et l'animal sont des ÊTRES.

ÉVÉNEMENT : chose importante qui arrive :

Une guerre, une fête sont des ÉVÉNEMENTS.

FEMELLE :

La poule est LA FEMELLE du coq.

INDUSTRIE : travail des usines et des ateliers :

L'INDUSTRIE du fer est très importante.

INSTRUMENT :



des lunettes,



un thermomètre,



un balai,

sont des INSTRUMENTS.



un piano,



un violon,

sont des INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LIQUIDE (nom) : ce qui coule :



L'eau, le lait, le vin sont DES LIQUIDES.

MÂLE :

Le coq est LE MÂLE de la poule.

MARCHANDISE : chose qu'on vend :

Ce bateau est chargé DE MARCHANDISES.

MATIÈRE : chose qu'on peut voir et toucher, et qu'on peut travailler :

Le bois, le métal sont des MATIÈRES.

MEMBRE :



Les bras et les jambes

sont LES MEMBRES
de l'homme

Les pattes

sont LES MEMBRES
du chien

OBJET : chose.



Un ballon,



une montre sont DES OBJETS.

ORGANE :



L'œil est L'ORGANE de la vue.

PRÊTRE : celui qui sert une religion.

PROJECTILE : chose qu'on lance avec la main ou avec une arme.

Une balle, une pierre peuvent servir de PROJECTILES.

QUALITÉ

Le courage est UNE QUALITÉ.

La couleur est UNE QUALITÉ des choses.

QUANTITÉ :

Beaucoup, peu sont des mots de QUANTITÉ.

RÉCIPIENT :



Un verre, une bouteille, un sac,
sont DES RÉCIPIENTS.

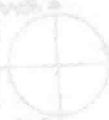
SCIENCE :

La chimie, la physique sont DES SCIENCES.

SENTIMENT :

L'amour, la peur sont DES SENTIMENTS.

SIÈGE :



Une chaise, un bano sont DES SIÈGES.

SIGNE :

a, b, c, d, etc.

Les lettres,

1, 2, 3, etc.

les chiffres sont DES SIGNES.

SITUATION : le lieu ou l'état où l'on est :

*Cette ville a une bonne SITUATION.**Il est dans une mauvaise SITUATION.*

SOCIÉTÉ : groupe d'hommes :

CETTE SOCIÉTÉ est très importante.

SON :

*Les mots qu'on dit sont DES SONS.**La musique est faite DE SONS.*

SURFACE :

Un carré est UNE SURFACE.

UNITÉ :

*Le mètre, le kilo sont des UNITÉS.**Une compagnie de soldats est une UNITÉ.*

VÉHICULE :



Une auto,



une bicyclette



une voiture

sont DES VÉHICULES.

VÊTEMENT



Un bas,



une chemise,

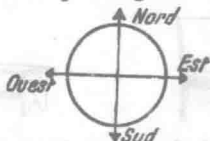


un pardessus

sont DES VÊTEMENTS.

II. — ADJECTIFS

CARDINAL (POINT), une des quatre grandes directions du ciel

*Le nord, l'est, le sud, l'ouest sont DES POINTS CARDINAUX.*

DOMESTIQUE (ANIMAL), animal qui est élevé par les hommes et qui vit près d'eux :



Le chien,



le cheval,



le bœuf

sont DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

LIQUIDE : qui coule :

L'eau est LIQUIDE.

MATÉRIEL : qu'on peut voir et toucher

Le corps de l'homme est MATÉRIEL.

MILITAIRE : de l'armée, des soldats.

MORAL : qu'on ne peut ni voir ni toucher :

Le courage est une qualité MORALE.

PARTICULIER : qui n'est que pour une personne ou pour une chose (contraire : **général**) :

Un fait PARTICULIER. EN PARTICULIER (contraire de **en général**).

SAUVAGE (ANIMAL) : animal qui vit loin des hommes et des maisons :



Le lièvre,

sont DES ANIMAUX SAUVAGES.



le lion,



le loup

SOLIDE :



L'eau est LIQUIDE, la glace est SOLIDE.

III. — VERBES

EXISTER : être sur la terre, vivre

L'homme EXISTE depuis longtemps sur la terre.

MARQUER : servir de signe pour faire connaître quelque chose :

Les mots « dans », « sur », « sous », etc., MARQUENT la place des personnes et des choses.

RAPPORTER (SE) : rappeler quelque chose (ou ressembler à quelque chose) par certains traits.

TRANSPORTER : porter d'un endroit à un autre :



Le train TRANSPORTE des voyageurs et des marchandises.

Une catégorie particulière de définissants est constituée par les termes grammaticaux. Nous nous contentons ici d'en dresser la liste. On en trouvera la définition ou des exemples permettant de les comprendre à la place alphabétique de chaque terme.

Liste des mots grammaticaux

adjectif	expression	interrogatif	préposition
adverbe	exprimer	interrogation	présent
article	familiér	intransitif	pronom
auxiliaire	féminin	masculin	proposition
cardinal (nombre)	figuré (sens)	nom	relatif
complément	futur	ordinal (nombre)	singulier
conditionnel	grammaire	participe	subjonctif
conjonction	imparfait	passé	sujet
conjugaison	impératif	personne	transitif
conjuguer	indicatif	phrase	verbe
consonne	indirect	pluriel	voyelle
contraire	infinitif	populaire	
direct	interjection	possessif	

Liste des abréviations de termes grammaticaux

adj.	adjectif	pers.	personne
adv.	adverbe	pl. ou plur.	pluriel
conj.	conjonction	pop.	populaire
f.	féminin	prép.	préposition
fam.	familiér	pron.	pronom
fig.	figuré (sens)	sg. ou sing.	singulier
intr.	intransitif	trans.	transitif
m.	masculin	v.	verbe
n.	nom		